

**Liste des personnes réquisitionnables
En cas de contrôle anti dopage**

Nom de l'épreuve :

Date :

Délégué		
Escorte 1		
Escorte 2		
Escorte 2		
Escorte 4		
Escorte 5		

Mission de l'escorte

Se mettre à la disposition du préleveur

Dès que le nom du coureur à contrôler est connu, qu'il ait ou non terminé l'épreuve :

- Se rendre sur la ligne d'arrivée,
- Identifier le coureur,
- Se présenter au coureur pour lui notifier verbalement son contrôle antidopage,
- Formaliser la notification par écrit (**PV**)
 - * noter l'heure à laquelle le coureur a été prévenu,
 - * faire signer le coureur,
 - * lui remettre le feuillet qui lui est destiné,
 - * lui rappeler de prendre sa licence et éventuellement son **Autorisation à Usage Thérapeutique (AUT)** ou certificat médical,
 - * lui rappeler de se présenter sans délai au contrôle et au plus tard à l'heure limite indiquée
 - * informer le coureur que l'escorte l'accompagnera sans discontinu jusqu'à ce qu'il se rende au poste de contrôle
 - * informer le coureur qu'il a le droit de se faire accompagner par un représentant
- Ne pas perdre le coureur de vue, le suivre partout (vestiaire, salle de presse, bus, voiture, kiné, médecin, douches, ...), au milieu du public ou hors public,
- L'amener au local de contrôle,
- Rester en salle d'attente avec le coureur,
- La fin du contrôle doit être confirmée par le préleveur. Seulement à partir de ce moment la mission de l'escorte est terminée.

Nota : Si un coureur ne veut pas se soumettre à ces règles, lui dire que ceci sera précisé sur le PV.

Etre rigoureux, discret, neutre, clair et concis.

L'escorte **n'assiste pas** aux opérations de prélèvement.